Une image contenant texte

Description générée automatiquement

**Alcoolémie : éthylotest ou éthylomètre ?**

Il existe deux types d’appareils de **dépistage** de l’alcoolémie.

* **L’éthylotest chimique** (« ballon ») dont l’embout change de couleur lorsque, après avoir soufflé, le seuil d’alcoolémie est atteint ou dépassé.

Il est à usage unique et d’un prix modique.

Il ne donne pas de mesure. C’est le changement de couleur qui signale à la personne ayant soufflé qu’elle ne peut pas conduire.

L’éthylotest chimique, à **tube de couleur blanche et bleue**, a tendance à remplacer celui, plus ancien, à embout jaune et bleu, qui reste utilisable.

Son mode d’emploi est simple ; il est rappelé sur le ballon lui-même :

– sortir le tube blanc, le presser entre ses doigts, puis souffler pour gonfler le ballon en une fois ;

– insérer ce tube dans l’embout bleu du ballon, dégonfler le ballon et récupérer l’embout blanc pour le tenir en main entre 1 et 3 minutes.

Une fois ce délai écoulé, les résultats sont visibles : si les cristaux se colorent en rouge, c’est signe que votre alcoolémie est supérieure à 0.5 g/L de sang, vous ne devez donc pas conduire !

* **L’éthylotest électronique**, un peu plus cher que le chimique, il est réutilisable plusieurs fois.

Il fournit une mesure digitale de la concentration d’alcool, **exprimée en mg/l.**

Le seuil d’alcoolémie est de **0,25 mg/l dans l’air expiré,** ce qui correspond à 0,5 g/l dans le sang

**Où se procurer des éthylotests de dépistage pour s’autotester ?**

- Dans les pharmacies et parapharmacies

- Dans les grandes surfaces

- Dans les débits de boissons alcoolisées, à emporter ou en vente en ligne

→ → → Dans tous les cas, choisissez un produit **homologué et certifié par la marque « NF »,** gages de fiabilité.

**Et l’éthylomètre ?**

Les mesures qui constituent la preuve légale de l’alcoolémie sont faites :

* à partir d’un prélèvement sanguin
* au moyen d’un éthylomètre, un appareil à l’usage exclusif des forces de l’ordre.